



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-38393>

Département(s) de publication : 26

Annonce n° 24-38393

Fournitures

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Mairie de Bourg de Péage

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 21260057100013

Ville : Bourg de Péage

Code postal : 26301

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 26

Section 2 - Communication

Lien direct aux documents de la consultation : <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=dematent.login&type=Dce&Idm=1445255>

Identifiant interne de la consultation : DG/SJ N°2024-05

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Profil acheteur de la Ville de Bourg de Péage

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** - Formulaire Dc1, Lettre de candidature _ Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) - Formulaire Dc2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) - Assurance pour les risques professionnels en cours de validité - Pouvoir de la personne habilitée à signer le marché
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** - Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années. - Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du marché

public. - Une présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 03/05/2024 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Critères d'attribution : Valeur technique de l'offre (sur la base du mémoire technique et la présentation de thématique) notée sur 50 points : 60% Prix des prestations (sur la base du Dqe) noté sur 50 points : 40%

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Le présent marché a pour objet la location de décors lumineux extérieurs pour les illuminations de Noël de la Ville de Bourg de Péage (Drôme). Le marché prendra effet à compter de sa notification jusqu'au 31 mai 2025. Il sera renouvelable par reconduction expresse et par périodes annuelles, dans la limite de 2 fois (sans que sa durée ne puisse excéder 3 ans, soit du 1er juin 2025 au 31 mai 2026 et du 1er juin 2026 au 31 mai 2027)

Code CPV principal - Descripteur principal : 31522000

Type de marché : Fournitures

Description succincte du marché : Ce marché est un accord-cadre à bons de commandes avec engagement sur des montants minimum et maximum en application des articles R.2162-2 alinéa 2, R. 2162-4, R.2162-13 et R.2162-14 du Code de la Commande Publique. Le montant annuel minimum est de : 0.00 euro(s) HT. Le montant annuel maximum est de : 65 000 euro(s) HT. Il n'est pas prévu de décomposition en tranches, ni en lots. En l'absence de prestations distinctes, le marché n'est pas alloti

Lieu principal d'exécution du marché : Centre technique Municipal, 300 Allée de Chambaran 26300 - Bourg de Péage

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : DATE PRÉVISIONNELLE DE NOTIFICATION DU MARCHE : juillet 2024 OBTENTION DU DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES Article 3 du RC MODALITES DE REMISE DES OFFRES PAR LE CANDIDAT Dans le cadre de la dématérialisation des marchés publics entrée en vigueur le 1er octobre 2018, les offres doivent être transmises obligatoirement par voie électronique via le profil acheteur de la ville. L'attention du candidat est attirée sur le fait que les transmissions par mail ou fax et les dépôts papier ne sont pas admis. COPIE DE SAUVEGARDE Article 4 du RC CRITÈRES DE SÉLECTION DES CANDIDATURES Article 5.2 du RC DUME ET E/DUME Article 4.3 du RC NÉGOCIATIONS Article 5.6 du RC PIÈCES DES OFFRES A REMETTRE L'Acte d'Engagement (AE), dûment complété Le Bordereau de Prix Unitaires (BPU) valant DQE (détail quantitatif estimatif) dûment complété (remis sous format Excel sans modification possible) Un mémoire technique permettant d'apprécier la mise en oeuvre technique de la prestation Une présentation de thématique pour la saison des illuminations 2024 VISITE SUR SITE La visite sur site est facultative. VARIANTES Les variantes ne sont pas autorisées. PSE Cette consultation ne comprend pas de prestation supplémentaire éventuelle (PSE). FINANCEMENT Le paiement se fera par mandat administratif. Les prix sont révisables en application de l'article R.2112-13 du Code de la Commande Publique et dans les conditions définies à l'article 7.2 du CCAP. Le mode de financement principal des prestations sus décrites est le budget Ville, section fonctionnement. VOIES ET DÉLAIS DE RECOURS Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Grenoble - 2 Place Verdun -

38000 Grenoble. Tel : 04-76-42-90-00, Fax : 04-76-42-22-69. Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours (référé précontractuel, référé contractuel, recours pour excès de pouvoir, recours de pleine juridiction...) : Conformément à la décision du 06 mars 2009 n° 315138, la commune de Bourg de Péage a décidé d'indiquer le service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours dans l'Avis d'Appel à la Concurrence : Greffe du Tribunal Administratif - 2 Place Verdun - 38000 Grenoble. Tel : 04-76-42-90-00, Fax : 04-76-42-22-69. Courriel : greffe.ta-grenoble@juradm.fr Site internet : <http://grenoble.tribunal-administratif.fr> En application du décret n° 2018-251 du 6 avril 2018 relatif à l'utilisation d'un téléservice devant le Conseil d'Etat, les cours administratives d'appel et les tribunaux administratifs et portant autres dispositions, la saisine de la juridiction peut se faire via l'application Télérecours. Les recours ouverts aux candidats sont : - référé précontractuel avant la signature du contrat (articles L.551-1 à L.551-12 et R.551-1 à R.551-6 du Code de la Justice Administrative) ; - référé contractuel après la signature du contrat, dans les 31 jours qui suivent la publication de l'avis d'attribution du contrat au JOUE ou à défaut d'un tel avis, dans les six mois qui suivent la date de conclusion de celui-ci (articles L.551-13 à L.551-23 et R.551-7 à R.551-10 du Code de la Justice Administrative) ; - recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat, conformément à la décision du Conseil d'Etat du 4 avril 2014 n° 358994 « Tarn et Garonne », dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées (avis d'attribution par exemple) ; - recours pour excès de pouvoir dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée ;

Date d'envoi du présent avis à la publication : 02/04/2024